



FEUILLET D'INFORMATION

Les connaissances et les attitudes des fonctionnaires concernant les langues officielles

En 2002, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a obtenu les résultats de deux études majeures : l'étude sur les *Attitudes face à l'utilisation des deux langues officielles dans la fonction publique du Canada* et le *Sondage 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux* qui comprend six questions sur la langue de travail.

Les résultats des deux études sont complémentaires : le sondage 2002 fournit des données sur la langue de travail dans la fonction publique, tandis que l'étude sur les attitudes nous révèle ce que les fonctionnaires pensent de plusieurs sujets liés aux langues officielles.

Service au
Public

Les fonctionnaires sont massivement en faveur d'offrir des services à la clientèle dans la langue officielle de son choix (92 % des fonctionnaires pensent que c'est important).

Défi pour les champions et
les responsables des
langues officielles

- Comment pouvons-nous tirer parti de l'appui et de l'attitude positive à l'égard de la prestation de services à la clientèle dans la langue officielle de son choix?
- Est-ce que votre institution doit améliorer l'accès à la formation professionnelle de l'employé dans la langue de son choix?
- Est-ce que les employés de votre organisme ont accès à la formation linguistique? Est-ce que le manque d'accès est un obstacle à la progression de leur carrière?
- Quelles démarches pouvez-vous entreprendre afin d'encourager l'utilisation des deux langues officielles lors des réunions – à la fois par respect pour les employés qui désirent s'exprimer dans leur propre langue et comme moyens d'apprentissage et de maintien de la langue seconde?
- Les résultats des deux sondages sont encourageants, toutefois, il reste encore beaucoup à faire.

www.tbs-sct.gc.ca/ollo

FEUILLET D'INFORMATION

Langue de travail

La plupart des employés des régions bilingues, y compris les employés unilingues, sont à l'aise avec l'utilisation des deux langues officielles durant les réunions. Dans ces régions, 93 % des employés bilingues et 73 % des employés unilingues se sentent à l'aise à l'égard de la dualité linguistique lors des réunions.

En ce qui a trait notamment à la supervision et à la rédaction dans l'une ou l'autre des langues officielles, la situation est meilleure que ce que nous estimions. En effet, dans les régions bilingues, 92 % d'anglophones et 84 % de francophones se sentent libres d'utiliser la langue officielle de leur choix avec leur superviseur; 94 % d'anglophones et 72 % de francophones peuvent rédiger des documents dans la langue de leur choix.

L'accès à la formation linguistique est perçu comme un obstacle à la progression de la carrière, principalement par les employés anglophones dans les régions désignées bilingues. Dans ces régions, 25 % des anglophones des régions bilingues affirment que le manque d'accès à la formation linguistique est un obstacle.

L'anglais est toujours plus utilisé que le français dans les réunions, et les employés anglophones sont plus susceptibles d'être supervisés et de rédiger dans leur propre langue que les francophones. Dans les régions bilingues, 86 % des anglophones et 74 % des francophones se sentent libres d'utiliser la langue officielle de leur choix dans les réunions et 92 % d'anglophones et 84 % de francophones communiquent avec leur superviseur dans cette langue.

La formation professionnelle des employés dans la langue de leur choix n'est pas aussi accessible qu'elle pourrait l'être. Toutefois, 84 % des anglophones et 76 % des francophones affirment avoir accès à la formation dans la langue de leur choix.